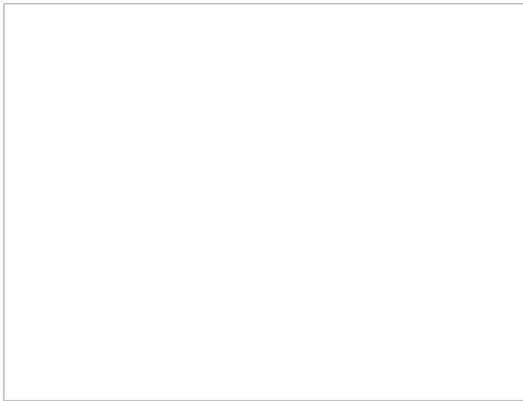


Lutter contre l'habitat indigne



Signature de la convention mardi 15 mars

Mardi 15 mars, la ville a signé avec le préfet Jacques Witkowski, et l'Agence Régionale de Santé, la convention de lutte contre l'habitat indigne, en présence de la sous-préfète déléguée Clémence Choutet, du sous-préfet Patrick Lapouze, de Brigitte Bernex, 1^{ère} adjointe au maire, de Abdelouaheb Chériguene, adjoint à la gestion urbaine et sociale de proximité, et de Sébastien Bastaraud, adjoint à l'habitat.

Sevran est la 1^{ère} ville de la Seine-Saint-Denis à engager ce partenariat avec l'Etat.

Il permettra de renforcer les moyens pour combattre l'insalubrité et les marchands de sommeil, notamment en donnant davantage de compétence à la ville.

Cette signature a été suivie d'une visite de la ville avec le préfet et le sous-préfet pour parler des projets urbains menés sur la commune et évoquer les partenariats avec l'Etat.

Publié le 13 avril 2022